

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura  
**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura  
**Band:** 46 (1975)  
**Heft:** 11

**Artikel:** L'étang protégé "Pâturage-de-Sagne" (commune de Vauffelin)  
**Autor:** Hauri, Rolf / Moeschler, Serge  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-825204>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

à contre-cœur. Mais, compte tenu de l'exiguïté des lieux, il fallait assurer un minimum de tranquillité à la faune. Une compensation à cette restriction était en

voie de réalisation, en octobre 1975 : la construction d'un observatoire public de 7 m. de hauteur (tour rustique avec galerie d'observation).

### Conclusion

Si la réserve naturelle des Chaux-Fours est devenue le centre d'activité de la société en raison des travaux importants effectués par quelques membres, il est probable qu'elle restera ce point vital pour d'autres motifs. Maintenant que tout est quasi terminé, l'observation et l'étude, selon les désirs de chacun, mais dans les limites du respect des règles adoptées, sera un plaisir toujours renouvelé. L'une ou l'autre intervention humaine sera encore probable, voire indispensable ; par exemple, le contrôle de nichoirs, l'aménagement d'une falaise à martins-pêcheurs, etc.

Le but premier de la réserve naturelle était de favoriser la faune ; la récompense sera de pouvoir l'observer, en la dérangeant dans des limites acceptables. Le vœu des fondateurs : maintenir un biotope valable et sauvage, le préserver de toute atteinte, l'enrichir au besoin par des introductions soigneusement dosées, veiller à ne pas en faire un zoo, ni un lieu touristique, mais ce modeste paradis destiné à la fois aux oiseaux, insectes ou animaux les plus divers et à ceux qui se réjouissent tout simplement de les voir dans leur milieu.

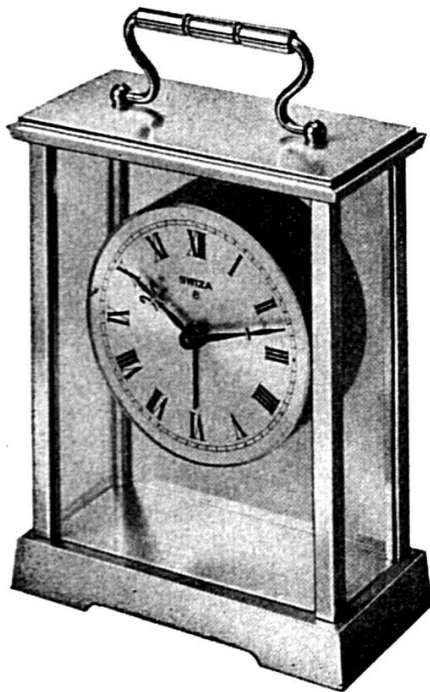
Roland Egger

## L'étang protégé « Pâturage-de-Sagne » (Commune de Vauffelin)

En bordure de la route Frinvillier-Vauffelin, au pied du flanc nord de la Montagne-de-Boujean, se trouvait depuis toujours en plein pâturage un emposieu alimenté par une petite source. A la suite de la construction de galeries par le Département militaire, la région a subi une importante transformation et, à cause du dépôt de déblais, un petit étang de 20 ares s'est formé fortuitement. Il est alimenté par la source déjà mentionnée ; on ne voit pas d'écoulement de surface. Des plantes aquatiques se mirent à y pousser et différents batraciens choisirent l'étang comme lieu de ponte. Grâce aux efforts d'amis de la nature de Bienne et à une direction des travaux

compréhensive, le remblayage de l'étang fut évité. Des tractations heureuses entre l'Inspectorat pour la protection de la nature, les propriétaires fonciers et les bourgeoisies de Vauffelin et de Plagne aboutirent à la création d'un petit site protégé de 75 ares. L'autorisation de mise sous protection fut donnée le 11 juin 1974 par la Direction des forêts du canton de Berne. En dédommagement, les deux bourgeoisies reçurent une petite indemnité de l'Inspectorat pour la protection de la nature.

La profondeur limitée de 50 cm. en moyenne et les températures de l'eau élevées durant l'été, causèrent une croissance trop dense des plantes. D'où le



## **SWIZA**

**Le réveil suisse  
le plus demandé  
dans le monde**

- Pendulettes
- Réveils
- Réveils de voyage

MANUFACTURE D'HORLOGERIE  
**LOUIS SCHWAB SA**  
2800 DELÉMONT

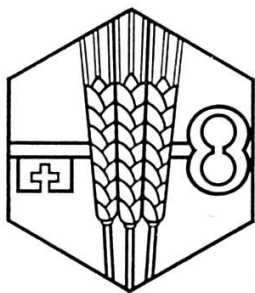
1729

Entreprise générale  
Bâtiment  
Génie civil  
Peinture  
Bureau d'architecture  
Gérance immobilière

## **PARIETTI & GINDRAT SA**

**PORRENTROY**  
BONCOURT  
DELÉMONT  
MOUTIER

1730



Assurant l'autonomie des communes qu'elles desservent, les

## 74 Caisses Raiffeisen du Jura

toutes affiliées à l'Union suisse des Caisses Raiffeisen et gérées selon des principes éprouvés, s'avèrent les gardiennes avisées et sûres de l'épargne populaire.

### Se recommandent les Caisses Raiffeisen de :

Alle	Crémines	Porrentruy
Asuel	Damphreux	Prêles
Beurnevésin	Damvant	Rebeuvelier
Boécourt	Develier	Réclère
Les Bois	Diesse	Renan
Boncourt	Epauvillers	Saint-Brais
Bonfol	Fahy	Saint-Imier
Bourrignon	La Ferrière	Saint-Ursanne
Bressaucourt	Fontenais	Saignelégier
Les Breuleux	Les Genevez	Saulcy
Buix	Glovelier	Sonvilier
Bure	Grandfontaine	Sornetan
Charmoille	Lajoux	Sorvilier
Cœuve	Lamboing	Soubey
Corban	Mervelier	Souboz
Cornol	Miécourt	Soulce
Courchapoix	Montfaucon	Soyhières
Courfaivre	Montignez	Tavannes
Courgenay	Montsevelier	Tramelan
Courrendlin	Mont-Soleil	Undervelier
Courroux	Movelier	Vendlincourt
Courtedoux	Nods	Vermes
Courtelary	Le Noirmont	Vicques
Courtemaîche	Orvin	Villeret
Courtételle	Pleigne	

danger d'un enlèvement rapide, constaté dès le printemps 1975. Vu que l'étang s'était créé par hasard, sans aucun plan préalable, on dut se contenter, en attendant, de ces conditions défavorables. Une autre circonstance heureuse permit toutefois d'entreprendre, en automne 1975 déjà, le creusage à la pelle mécanique tant souhaité. Une classe de l'École secondaire de Mâche entreprit en été 1975 une action en faveur du WWF. Il fut ainsi possible d'obtenir de celui-ci une somme de 5000 fr. destinée à la création d'une zone protégée dans la région de Bienne. Par l'intermédiaire de la commission pour la protection de la nature de la Société biennoise de recherches en sciences naturelles, il fut décidé de mettre ces moyens financiers à disposition pour l'amélioration de l'étang de Vauffelin.

Des classes des écoles moyennes de Bienne commencèrent après les vacances d'été à procéder à l'inventaire des animaux et des plantes de l'étang. Parmi les espèces de plantes, les massettes (deux espèces) et les rubaniers frappèrent par leur prolifération. Des tapis isolés de potamots nageants, ainsi qu'une petite roselière sur la rive sud furent observés pour la première fois en 1975. L'apparition d'un nombre important de fleurs d'utriculaires est à relever de façon particulière. De nombreuses larves de libellules et d'autres petits animaux vivaient dans l'eau. En ce qui concerne les oiseaux aquatiques, des canards colverts et poules d'eau ont été observés. Des couvées n'ont pas encore eu lieu. Les amphibiens suivants ont été vus au printemps 1975 en train de pondre : cra-

peaux communs, grenouilles rousses, tritons alpestres.

Les travaux de creusage débutèrent le 4 septembre 1975 en présence de classes d'écoles, de maîtres et de parents d'élèves. La benne de la pelle mécanique retira tout d'abord soigneusement les plantes aquatiques avec leurs racines. Celles-ci furent étalées sur une grande pièce de plastique et triées. Une grande partie des végétaux — en premier lieu des massettes et des rubaniers — fut transplantée dans de nouveaux étangs près de Kallnach, près de la station de pompage de Bienne et près de la nouvelle école normale. On effectua ensuite le creusage proprement dit de l'étang et le transfert des matériaux extraits vers diverses décharges dans les environs. Un tiers environ de la surface de l'étang du « Pâturage-de-Sagne » se présente libéré de plantes et la profondeur de l'eau atteint, à l'exception des bords, une moyenne de 2 m. Etant donné qu'aucun ruisseau charriant des alluvions ne se déverse dans l'étang, la partie draguée ne devrait s'enliser que très lentement et l'existence de l'étang paraît assurée pour de nombreuses années. Etant l'une des rares surfaces d'eau existantes dans les environs, cet étang revêt une signification importante pour la faune et la flore aquatiques. Son accès facile et les bonnes possibilités d'observation offertes font également de l'étang un lieu privilégié pour l'étude des sciences naturelles des écoles avoisinantes de tous les degrés.

Rolf Hauri

Traduction : Serge Moeschler